

*** Communiqué de presse ***

18 juillet 2018

Hôtellerie-restauration : les salaires minimum augmenteront au 1^{er} janvier 19 de 1 à 1,3 %

Bâle.- Les partenaires sociaux de l'hôtellerie-restauration annoncent que les salaires minimums de l'hôtellerie-restauration sont adaptés pour l'année à venir. À partir du 1^{er} janvier 2019 les salaires augmenteront de 1 à 1,3 %.

Chaque année, conformément à l'art. 34 CCNT, les partenaires sociaux négocient un ajustement des salaires minimum. Les employés sont représentés par l'organisation professionnelle et les syndicats Hotel & Gastro Union, Syna et Unia, et les employeurs par les associations patronales GastroSuisse, hotelleriesuisse et Swiss Catering Association SCA.

Les partenaires sociaux ont défini les nouveaux salaires minimums. La décision a été ratifiée ces deux dernières semaines par l'ensemble des organisations concernées. Conformément aux art. 10 et 11 de la Convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés (CCNT, état au 1^{er} janvier 2017), ces salaires minimum seront relevés au 1^{er} janvier 2019, et pour la saison estivale 2019 dans le cas des contrats saisonniers. Leur montant sera désormais le suivant :

catégorie salariale	à partir du 01.04.2018	à partir du 01.01.2019
Ia, sans formation professionnelle	CHF 3'435.-	CHF 3'470.-
Ib, avec Progresso (5 semaines)	CHF 3'637.-	CHF 3'675.-
II, avec attestation (2 ans)	CHF 3'737.-	CHF 3'785.-
IIIa, avec apprentissage (3 ans)	CHF 4'141.-	CHF 4'195.-
IIIb, avec apprentissage + 6 jours de form. continue	CHF 4'243.-	CHF 4'295.-
IV, avec examen professionnel	CHF 4'849.-	CHF 4'910.-
Stagiaires	CHF 2'190.-	CHF 2'212.-

(Pour de plus amples informations sur les catégories de salaires, consulter www.l-gav.ch)

*** Fin du texte ***

Service de coordination pour les demandes des médias :

Tobias Imbach

Conseiller

Zenhäusern & Partner AG

Tel: +41 (0)44 386 40 02

E-Mail: imbach@zen-com.com

Eine Kampagne des Gastgewerbes – une campagne de l'hôtellerie-restauration – una campagna dell'industria alberghiera-ristorazione